



**CAP PME
INNOVANTES**
Rebondir, Ensemble !

7^{ème} EDITION DU SALON DES BANQUES & PME DE L'UEMOA
2 au 5 novembre 2021, Ouagadougou-Burkina Faso

**Thème : « Transformation des économies africaines :
Contribution & Impact des PME de l'UEMOA »**
« Ensemble, Redynamiser les PME de l'UEMOA »



FORMULAIRE DE PARTICIPATION

A renseigner en ligne ou à retourner au Secrétariat, par whatsapp ou email avant le 18/10/2021

Contacts : Tel / Whatsapp: (226) 7667-6690 – Tel. : (226) 6512-9092 / 6177-3535 / 7656-9007

contact@salonpmeuemoa.com - pmesalon@gmail.com - @twitter.com/salonpme_uemoa - @facebook.com/SalonBanquesPMEUEMOA

Points Focaux : •221774147704 •22374534024 •224628617704 •2250708238636 •22670336233 •22791307515 •22890010747 •22961333235

NB : Ces informations serviront également au catalogue des participants.

RESERVER SON BADGE DE PARTICIPANT

- / / BADGE VISITEUR = GRATUIT** : Réservé aux VISITEURS de l'exposition et participent aux activités (ouverture, conférence, panels et formations)
- / / BADGE PROFESSIONNEL = 25.000 FCFA** : Réservé aux PME & Structures d'accompagnement des Etats membres de l'UEMOA, il permet, en plus de la formule VISITEUR, de bénéficier du catalogue du salon avec les détails des participants et des speakers, des Rendez-vous BtoB, BtoC, BtoG et à Innovative Project (rencontre avec les structures de financement), de la Soirée-networking de présentation des projets, de la visite d'entreprise et/ou touristique, du déjeuner et de la Soirée Gala des PME Awards.
- / / BADGE VIP = 75.000 FCFA** : Réservé aux Grandes entreprises & Experts, il permet, en plus des avantages du badge PROFESSIONNEL, de bénéficier d'un accompagnement pour votre planning de rendez-vous privé, d'une visite culturelle & touristique, d'une assistance
- / / BADGE EXPOSANT = voir ci-dessous**. Réservé aux exposants, il offre les mêmes avantages que le badge PROFESSIONNEL

COORDONNEES (ECRIRE EN LETTRE MAJUSCULE)

Nom & Prénoms	Titre
Entreprise/Structure	Forme juridique :
Gouvernement / <input type="checkbox"/> / Institutions / PTF / <input type="checkbox"/> / Agence Gouvernementale / <input type="checkbox"/> / Associations / <input type="checkbox"/> / Banque & SFD / Assurance / <input type="checkbox"/> / Telecom / <input type="checkbox"/> / Collectivité / <input type="checkbox"/> / Startup / <input type="checkbox"/> / Artisan / <input type="checkbox"/> / Particulier / <input type="checkbox"/> / Structures Accompagnement / <input type="checkbox"/> / Agriculteur / <input type="checkbox"/> / Eleveur / <input type="checkbox"/> / Pêcheur / <input type="checkbox"/> / Commerçant / <input type="checkbox"/> / Environnement / <input type="checkbox"/> / Industrie textile / <input type="checkbox"/> / Energie / <input type="checkbox"/> / Culture / <input type="checkbox"/> / Tourisme / <input type="checkbox"/> / Entrepreneur social / <input type="checkbox"/> / Numérique / <input type="checkbox"/> / Apporteur d'affaires / <input type="checkbox"/> / Aide à l'export-import / <input type="checkbox"/> / Représentation / <input type="checkbox"/> / Développement à l'International / <input type="checkbox"/> / Appui Technique / <input type="checkbox"/> / Sous-traitant / <input type="checkbox"/> / Industriel / <input type="checkbox"/> / BTP / <input type="checkbox"/> / Activités médicales et pharmaceutiques / <input type="checkbox"/> / Transport & Logistique / <input type="checkbox"/> / Autres / <input type="checkbox"/> /	
Ville / Pays :	Adresse :
Téléphone	whatsapp
E-mail	website
Linkedin / Twitter	Facebook
Objectifs de participation	

POUR LES BTOB – INNOVATIVE PROJECT - RESEAUTAGE – SME NETWORKING

A RENCONTRER : PME-PMI / / Gouvernement / / PTF / / Banque/SFD / / Fonds / / SGI / / Fonds de garantie / / Investisseur / / Autre institution financière / / Assurances / / Apporteur d'affaires / / Conseils en Gestion / / Cabinet de GRH / / ingénierie informatique / / Agence de communication / / comptabilité (CGA, Cabinet comptable - expertise comptable) / / Structures d'accompagnement / / Medias professionnels / / Agence spécialisée (Export, Promotion, Investissement) / / Autre prestataire de services / / Autres / /

Documents Annexe : catalogue / / Résumé de projet ou des attentes / / Logo / / Images / / Autres / /

CHOISIR STAND D'EXPOSITION

CHOISIR VOTRE STAND	6M ² (3X2)	QTE	9M ² (3X3)	QTE	12M ² (4X3)	QTE	18M ² (6X3)	QTE	STAND PAYS : 24M ² (8X3)
PME, Startup, Association	75.000	/ <input type="checkbox"/> /	100.000	/ <input type="checkbox"/> /	175.000	/ <input type="checkbox"/> /	275.000	/ <input type="checkbox"/> /	1.500.000
Autres Structures (Grande entreprise, SFD, Banques, Assurance, Agences, etc.)	165.000	/ <input type="checkbox"/> /	215.000	/ <input type="checkbox"/> /	325.000	/ <input type="checkbox"/> /	465.000	/ <input type="checkbox"/> /	/ <input type="checkbox"/> /

◆ **Stands de 6m2 et 9m2** = 1 Table, 2 chaises, 1 prise électrique ; **Stand de 12 et 18 m2** = 2 Tables, 4 chaises, 2 prises électriques. **Stand Pays 24 m2** = 1 fauteuil VIP, 2 Tables, 4 chaises, 3 prises électriques, tapis intérieur, 1 table d'hôtesse d'accueil.

◆ *En option (sur demande) : Salon V.I.P ; Tapis, Réfrigérateur ; Téléviseur ; Cafetière ; Hôtesse pour la gestion du stand, Décoration,*

◆ *Les stands sont mis à disposition au plus tard le 3 novembre 2021 pour aménagement. Ils devront être libérés le 7 novembre 2021 à 18h00 mn.*

JE SOUHAITE ETRE INFORME SUR :	OUI	NON
◆ Les Conditions d'entrée au Burkina Faso (Visa, etc.)	/ <input type="checkbox"/> /	/ <input type="checkbox"/> /
◆ Les options de Voyage (par vol, Caravane par Bus, Covoiturage, autre)	/ <input type="checkbox"/> /	/ <input type="checkbox"/> /
◆ Les conditions d'Hébergement (hôtels partenaires, appartement privé, autres)	/ <input type="checkbox"/> /	/ <input type="checkbox"/> /
◆ La Gestion de stand (hôtesses, décorateur, ameublement spécial, ...)	/ <input type="checkbox"/> /	/ <input type="checkbox"/> /

Date limite d'inscription : 18 octobre 2021 ; Modalités de paiement : Chèque / / Virement / / Mobile Money / / Autres / /

Comment Avez-vous connu le salon ? Equipe Salon / / Site web / / Twitter / / Facebook / / LinkedIn / / WhatsApp / / TV / /

Radio / / Affichage / / Presse / / Autre / /

A..... le
Prénom & Nom :
Téléphone :

Signature
et Cachet de l'entreprise

Contacts : Tel / Whatsapp: (226) 7667-6690 – Tel. : (226) 6512-9092 / 6177-3535 / 7656-9007

contact@salonpmeuemoa.com - partenariat@salonpmeuemoa.com - @twitter.com/salonpme_uemoa - @facebook.com/SalonBanquesPMEUEMOA

Points Focaux : •221774147704 •22374534024 •2250708238636 •22670336233 •22791307515 •22890010747 •22961333235

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'EXPOSITION

La 7^{ème} édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA se tiendra en **PRÉSENTIEL**, et en **LIGNE**, dans un contexte de crise sanitaire (COVID-19).

1 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

1.1 - DEMANDE D'ADMISSION

Les personnes, sociétés ou organismes qui souhaitent participer, s'inscrivent obligatoirement au moyen du formulaire dûment signé. L'inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, y compris d'éventuelles évolutions imposées par les circonstances.

1.2 - ACOMPTE

Toute inscription ne peut être prise en considération définitivement que si elle est accompagnée par un versement d'au moins un acompte non remboursable. Les inscriptions peuvent être acceptées ou rejetées par l'organisateur sans avoir à fournir de justification.

1.3 - DROITS DE PARTICIPATION

Le montant de la participation fixé par l'organisateur est fondé sur les divers coûts prévisionnels à la date du salon.

2 - ADMISSION

2.1 - INSCRIPTION

Le salon est réservé aux PME & Startups, à leurs partenaires (Assurances, Banques & Etablissements financiers, Fonds de financement, de garanties, ou restructuration, Acteurs du financement participatif, Investisseurs & Business Angels, Grandes Entreprises de tous secteurs, Structures d'accompagnement et Agences Spécialisées, Associations professionnelles, ONG et PTF, Institutions publiques & Communautaires, Ministères, Collectivités territoriales, Clubs d'Affaires, Universités et Ecoles de Management, ...). Les contacts commerciaux sont encouragés et libres. Toutefois, ne sont pas autorisés à exposer les entreprises ou organismes ne répondant pas aux critères moraux licites et habituels.

2.2 - ADMISSION DÉFINITIVE

L'inscription devient définitive après l'acceptation par l'organisateur notamment de façon tacite par l'acceptation du règlement des frais de participation. Elle est notifiée officiellement et engage le participant de façon définitive. En cas de désistement après la date limite de paiement du solde de la facture indiquée ou en cas de non-occupation du stand, la totalité des frais de location reste acquise à l'organisation. La notification d'admission entraîne obligation pour l'exposant de régler aux échéances prévues, le montant des frais, **avant le 18 octobre 2021**.

3 - OBLIGATIONS

3.1 - PRODUITS

Sauf accord préalable, l'exposant s'engage à ne promouvoir que ses propres produits et à ne faire aucune publicité directe ou indirecte pour des sociétés non participantes. L'inscription d'associations ou groupements de professionnels est autorisée.

Tout participant ne respectant pas le règlement et les règlements complémentaires, relatif à la COVID-19 et en matière de sécurité et les prescriptions d'ordre public applicable à l'événement, peut entraîner, l'annulation de sa participation, ou son expulsion de l'événement.

3.2 - DIVERS

L'exposant s'engage expressément à occuper son stand aux heures d'ouverture au public. L'utilisation de matériel audio ou vidéo ne doit gêner en aucun cas les autres exposants, particulièrement par le bruit occasionné de façon excessive.

4 - L'ORGANISATEUR

4.1 - ORGANISATION

L'organisateur détermine les dates et lieu de l'événement. En cas de force majeure, les dates et/ou lieux peuvent être modifiés. Les horaires et plages d'ouverture sont déterminés par l'organisateur. L'organisateur s'adjoint les services de prestataires pour le nettoyage, le gardiennage et assure la sécurité générale du salon.

4.2 ASSURANCES

En matière d'assurance, l'organisateur n'impose pas son assureur.

Chaque exposant fera donc son affaire de toutes assurances qu'il jugera bon de souscrire (RC, vol, incendie...) auprès de la compagnie de son choix.

Chacune des parties renonce, ainsi que ses assureurs, à tout recours contre l'autre pour tout dommage qui atteindrait ou proviendrait de ses biens, malveillance exceptée. Chacune des parties s'engage à faire insérer cette dite clause dans la ou les polices concernées. Les vols doivent impérativement être déclarés à la Police dans les 24 heures suivant le vol.

4.3 - AMÉNAGEMENTS DES STANDS

4.3.1 – Stand physique

Les stands sont livrés avec l'équipement standard (prise électrique, chaises, tables, etc.). La décoration générale du Salon est réalisée par l'organisateur. Quant à la décoration des stands, elle est réalisée par l'exposant. L'exposant qui souhaite un stand particulier devra le signaler, l'organisateur se réservant de toute modification pour raisons de sécurité ou de conformité.

L'exposant et ses prestataires s'engagent à respecter le règlement du Salon, particulièrement à ne pas endommager le matériel de stand mis à disposition. L'exposant fait son affaire de la livraison et de la mise en exposition de ses matériels. Les aménagements doivent respecter les règlements de sécurité. Le comité d'organisation se réserve le droit de faire enlever tout matériel ou agencement qu'il jugera dangereux.

4.3.2 – Plateforme en ligne

Pour simuler le stand physique, tout exposant aura la possibilité de rejoindre la plateforme d'exposition en ligne, créé et diffusé par l'organisateur. Il permettra à l'exposant de présenter virtuellement, de disposer de statistiques des visites, des rendez-vous BtoB, des visites guidées du stand virtuel, des échanges via les plateformes associées (Google Meet, Zoom, Whatsapp, Facebook Salon, etc.). L'exposant devra fournir toutes les informations (images, vidéo, plaquette, flyers, adresses, etc.) à l'organisateur pour une customisation de son stand aux couleurs de sa société.

4.4 - CONTESTATIONS

Il est convenu d'un commun accord entre les parties que seul le Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMCO) sera compétent en cas de litige, après échec d'un règlement amiable entre les parties. Seules seront recevables les contestations notifiées officiellement au Comité d'Organisation du salon dans les 24 heures du fait générateur de la contestation, après constat contradictoire entre les parties.

Fait, le 12 juillet 2021
Comité d'Organisation